

## PANORAMIX A SAINT-GONDON

*L'exposition sur les Gaulois, qui se tient actuellement à la Maison des Sciences et de l'Industrie à Paris, est l'occasion de revenir sur le rôle que notre petite commune, en tout cas son territoire, a pu jouer dans cette civilisation, à la fois célèbre et mal connue, grâce ou malgré la fameuse BD de Goscinny et Uderzo.*

On sait que, avant la conquête romaine (-50 avant JC), les druides de la Gaule avaient coutume de se réunir en un lieu mystérieux, à une extrémité du territoire des Carnutes, si l'on en croit la phrase de César dans la guerre des Gaules : *in finibus carnutum*. L'emplacement exact de ce lieu mythique a toujours fait débat. Certains historiens ont d'abord parlé de Chartres, puis d'Orléans, mais l'hypothèse la plus crédible a longtemps été celle de Camille Jullian puis de l'orléanais Jacques Soyer qui situaient ce lieu à Saint Benoît sur Loire. Cette opinion est fondée sur le fait que la plupart du temps les premiers sanctuaires chrétiens (ici l'abbaye de Fleury) ont été bâtis sur l'emplacement de sanctuaires des anciennes religions, et que Saint Benoît est assez proche des territoires de trois autres peuples gaulois : Bituriges, Senons et Eduens. Cependant, un autre historien, Louis Charpentier, pense que le lieu exact se situerait plutôt quelques kilomètres en amont, toujours sur la rive gauche de la Loire, près de l'embouchure de la Quiaulne, sur le territoire de l'actuelle commune de Saint-Gondon. Au vu de certaines données objectives, on se laisserait aisément convaincre que c'est ce dernier auteur qui est dans le vrai.

Voici pourquoi :

D'abord l'idée directrice de Jullian/Soyer, sanctuaire chrétien nécessairement à la place d'un sanctuaire gaulois, n'est peut-être pas valide dans ce cas précis. Contrairement à l'idée reçue, les druides n'étaient pas uniquement des prêtres focalisés sur la seule religion. On sait aujourd'hui qu'ils constituaient d'abord une classe d'érudits, de savants, de professeurs ou de juristes, et que leur fameuse assemblée annuelle avait un but politique et judiciaire, bien plus que religieux.

Si l'on osait une comparaison avec l'époque contemporaine, il faudrait songer davantage au parlement européen de Strasbourg qu'à un synode des évêques. C'est d'ailleurs l'avis de l'historien contemporain J.L. Brunaux qui parle de cet emplacement comme d'un lieu sacré et délimité comme tel, mais non comme d'un sanctuaire religieux.

On ne dispose évidemment d'aucun document qui déterminerait avec précision les frontières entre les différentes fédérations gauloises, cependant les historiens estiment que l'on peut en avoir une idée assez exacte en considérant celles des premiers diocèses. En usant de cette méthode, on se rend compte que, rive gauche de la Loire, la Quiaulne sert de frontière entre Carnutes et Bituriges, et que, rive droite, ce sont trois peuples qui se rencontrent en un point situé seulement à quelques kilomètres au nord de Gien : Carnutes, Senons et Eduens.



Il est logique de penser, comme le suggèrent Jullian et Soyer, que le lieu de rassemblement des druides a été calculé pour qu'un maximum de participants puissent y accéder le

plus directement possible, sans avoir à faire un long chemin en territoire étranger, et qu'il devait nécessairement se situer sur la Loire, à la fois moyen de communication (par la navigation et les chemins latéraux qui existaient déjà) et repère immanquable. Et en effet, le lieu qui correspond le mieux à ce cahier des charges, est situé sous un coude de la Loire, entre l'Ormet et la Ronce, une sorte de losange délimité naturellement sur trois côtés par la Loire et la Quiaulne.

Jacques Supplisson  
Saint-Gondon Patrimoine Historique



### Elections 2012

Dates Présidentielles  
(22 Avril et 6 mai 2012)  
et Législatives  
(10 et 17 Juin 2012)



Christelle  
AUPERIN  
remplace  
Frédérique PELÉ, pendant  
son congé maternité

### ARRIVEE du PÈRE NOËL

Un lutin du Père Noël a vendu la mèche... Le père Noël sera de passage à Saint-Gondon avec son âne le vendredi 16 pour le Marché de NOËL. Réservez-lui un accueil chaleureux et n'oubliez pas d'apporter pain dur et carotte pour son âne Cadichon.



### Etat civil 2011

8 naissances  
1 mariages  
8 décès

Bulletin n° 21  
Décembre 2011

Mairie de Saint-Gondon  
10, route de Gien  
45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03  
e-mail : mairie-st.gondon@wanadoo.fr  
Site internet : <http://saintgondon.free.fr/>  
[www.echogondulmien.canalblog.com](http://www.echogondulmien.canalblog.com)

SECRETARIAT ASSURÉ PAR  
MARJORIE FOIRY ET FRÉDÉRIQUE PELÉ



## Edito du Maire

La fonction Maire constitue un observatoire privilégié de la société locale. Cette vision est consolidée, chaque année, par les questions soulevées lors des réunions de quartier.

Cela nous permet de mieux appréhender les préoccupations des administrés. Les problèmes soulevés ne sont pas spécifiques à Saint-Gondon ; on retrouve les mêmes sujets aussi bien dans les villes que dans les villages voisins. Les questions ou les problèmes soulevés portent rarement sur les grands projets d'investissement mis en œuvre par la commune.

Ce qui revient le plus souvent, ce sont des problèmes relationnels, problèmes de voisinage, des incivilités (vandalisme, chiens errants, dépôts sauvages d'ordures, etc.), les comportements des automobilistes (stationnement, vitesse), les services publics de toutes natures.

Dans les grandes villes, la solution à ces problèmes est complexe, mais dans un village de la taille de notre, même si je n'ai pas de solution miracle, je suis convaincu qu'il y a des remèdes applicables qui peuvent faire évoluer les choses dans le bon sens.

Tout d'abord, il faut cesser d'ignorer les autres, parler avec ses voisins, et si quelquefois on est conduit à s'affronter, c'est quand même beaucoup mieux que de s'ignorer. Les réunions de quartiers ont notamment pour but que de créer ces rapprochements. La fête des voisins, qui fonctionne très bien dans plusieurs quartiers est un remède encore plus convivial ; il faut développer ces manifestations. Il existe ainsi bien d'autres facteurs de rapprochement, comme par exemple l'école ; si nous nous battons depuis 2001, c'est d'abord, bien sûr, pour maintenir cette fonction vitale, mais aussi parce que l'école est un lien social formidable, quotidien, entre les enfants, les parents, les grands parents.

Concernant les incivilités, je n'ai malheureusement ni la capacité, ni le pouvoir de faire changer les mentalités. La seule action, c'est la sanction et sur ce plan, nous collaborons avec la gendarmerie, qui a multiplié les rondes de nuit, en particulier le week end, et qui a augmenté la fréquence des contrôles de vitesse (certains d'entre vous en ont peut-être été les victimes).

Enfin, en ce qui concerne les services, nous ne pouvons pas nous contenter d'investir dans les équipements. En effet, plusieurs équipements existants ne sont plus ou mal utilisés (Tennis, BMX, plus récemment terrain de pétanque). D'autres services comme le Centre de Loisirs coûtent cher en fonctionnement et sont désertés. Il est nécessaire que chacun s'implique, à la mesure de ses capacités et de ses disponibilités, dans la vie publique, dans la vie associative. Je suis toujours disponible pour écouter et aider ceux qui sont créateurs d'activité : les associations en premier, car nous en manquons, les artisans et commerçants.

A la veille de la nouvelle année 2012, prenez l'engagement de vous investir plus dans la vie gondulfiennne. Meilleurs vœux et rendez-vous à la cérémonie des vœux le 7 Janvier 2012 à 10h30.

Jean-Pierre Pouigny

### SPECTACLE DE NOËL

Le 16 Décembre à salle du P'tit Clou  
Spectacles pour les enfants  
du regroupement scolaire  
Saint-Gondon/Saint-Florent  
avec la Compagnie Ô  
de Saint-Jean-de-Braye  
11h « Comme des images »  
15h « Monsieur Etriqué »  
Organisé par l'Amicale  
de Saint-Gondon



Vins chaud, marrons grillés,  
gâteaux, etc...vous seront proposés.

vendredi 16 Décembre à partir de 18h dans la cour de l'école  
l'association des Parents d'élèves et enseignants  
vous invitent dans l'ambiance festive de Noël  
à venir acheter au profit de la caisse des écoles,  
les réalisations faites par les enfants.

## CALENDRIER DES FÊTES DE JANVIER À JUIN 2012

05 Février	Repas du Club - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
11 Février	Concours de belote - Salle du P'tit Clou	Comité des Fêtes
10 Mars	Concours de belote - Salle du P'tit Clou	Comité des Fêtes
17 Mars	Soirée country - Salle du P'tit Clou	APE
24 Mars	Spectacle musical - Grange du Prieuré	Amicale
31 Mars	Théâtre - Grange du Prieuré	Amicale
06 Avril	Atelier fleurs - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
14 Avril	Election miss St-Gondon - Salle du P'tit Clou	Comité des Fêtes
19 Avril	Loto - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
21 Avril	Spectacle musical - Grange du Prieuré	Amicale
1 <sup>er</sup> Mai	Randonnée pédestre - Cour de l'école	Comité des Fêtes
11 Mai	Conférence - Grange du Prieuré	Club de l'Amitié
20 Mai	Fête de l'andouille - Rues du village	Comité des Fêtes
1 <sup>er</sup> Juin	Atelier fleurs - Salle du P'tit Clou	Club de l'Amitié
2-3 Juin	Compétition Kempo - Salle de sport	Centre Shantizen
03 Juin	Randonnée cycliste - Préau école	Comité des Fêtes
23 Juin	Spectacle de rue - Place de la Liberté	Amicale
30 Juin	Exposition - Grange du Prieuré	Atelier 2000



**L'équipe enseignante :** Mme CHAUMIER (PS-MS) et Mme AUPETIT (décharge de direction), Mme OATEN (MS- GS) et Mme JOURNIAC, (congé maternité de Mme OATEN), Mme VILLETTE (CE1), Mme HERVÉ (GS-CP), Mlle ULRICH (CE2-CM2) (congé maternité de Mme CHAUVEAU), Mme SIMÉON (CM1-CM2).

## CASERNE DES POMPIERS



La situation n'a pas beaucoup évolué depuis un an ; le bâtiment de la ZA de Saint Marc a été acheté par le Conseil Général en décembre 2010. Des travaux d'aménagement sont nécessaires ; le maître d'œuvre sera choisi en février 2012. Dans le 2<sup>e</sup> trimestre, le projet final sera présenté aux élus, et les travaux doivent commencer au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Il faudra encore patienter jusqu'à fin 2012 pour voir enfin les pompiers de Saint Gondon et de Saint Florent s'installer dans cette caserne.

## COULEURS ET FORMES

Les 163 enfants du regroupement scolaire Saint Gondon Saint Florent ont visité l'exposition les 8 et 10 novembre accompagnés de leurs enseignants.



Certains ont pu échanger leurs impressions avec des artistes présents pour l'occasion.

## CLUB DE L'AMITIÉ

Ainsi que son nom l'indique, le Club de l'Amitié se veut être un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité. Pour cela des activités diverses ont été mises en place : rencontres avec jeux de cartes, de scrabble, découverte de l'utilisation d'un ordinateur et du réseau internet, compositions florales, conférences historiques, concours de belote, repas en toute convivialité.

Mais cette liste peut s'élargir. Vous avez peut-être des attentes, des souhaits, des idées, qu'il est possible de mettre en place. Les responsables du Club souhaitent que vous leur fassiez connaître ; ils sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

## UN 11 NOVEMBRE PAS COMME LES AUTRES

Le village s'est retrouvé autour du monument aux morts et du cimetière pour célébrer les 93 ans de l'armistice de 1918.

Mais cette cérémonie revêtait un caractère bien particulier cette année, nous n'étions pas seuls ; car l'armée Française était présente. En manœuvre interarmes depuis deux jours sur la commune les hommes du 12<sup>e</sup> régiment de Cuirassiers d'Olivet ont tenu à assister à la commémoration pour remercier les Gondulfiens de leur accueil et par leur présence renforcer le lien avec la population.



Les habitants étaient venus nombreux plus de 150 personnes, avec les enfants, pour assister à cette célébration du souvenir et visiter les véhicules blindés.

Nous formulons l'espoir que chaque année vous soyez présents pour le souvenir de tous nos soldats morts pour la France.



## CENTRE DE LOISIRS

En 2010, l'ouverture du centre de loisirs a été réduite à une semaine pendant les petites vacances, faute de participants. Pour les vacances de Toussaint 2011, les inscriptions étaient 6 enfants par jour (par rapport à une bonne vingtaine dans le début des années 2000). Ces effectifs restent malheureusement trop faibles et remettent en question le maintien de ce service pour les petites vacances. Aucune décision n'a encore été prise pour le moment, nous nous laissons le recul nécessaire pour faire un bilan suite aux vacances de Noël. A noter que cette baisse de participation est une tendance générale constatée au niveau des centres de loisirs du secteur. Bien entendu, la municipalité tient à la pérennité de ce service, élément important à une bonne dynamique de village mais pas à n'importe quel prix, et si les effectifs restent à ce niveau, il faudra se résoudre à fermer le centre de loisir pendant les petites vacances.



La Maison de Justice est désormais la propriété de la commune. En attendant sa restauration, le bâtiment a été étayé et ceinturé afin d'éviter un éboulement.

## LA CROTTE DE CHIEN!

On la retrouve de plus en plus sur nos trottoirs, nos espaces verts (là où les enfants jouent) ; à tel point que ce sujet devient l'une des remontées majeures des réunions de quartiers que nous animons chaque année. A la veille de cette de l'année 2012, chers concitoyens et propriétaires de la gent canine c'est le moment de prendre de bonnes résolutions !

Nous vous demandons de faire preuve de civisme en adoptant la « crotte attitude » (après formation de l'animal, bien sûr...!)



## QUELQUES BRÈVES

**i Le Maréchal Chef Sébastien AUPERIN** a été nommé « correspondant sécurité ». Il est à votre disposition, en particulier pour les commerçants et artisans, pour vous aider à identifier des actions préventives contre le vol. Tél 02 38 05 11 30 ou [sécusebastien.auperin@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:sécusebastien.auperin@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**i Rappel :** Le stationnement des poids lourds est interdit sur toute la commune, sauf sur le parking de la ZA de Saint Marc.

**i Stade de Foot de la Forcinerie** Les équipements sont opérationnels et ont reçu l'agrément de la Fédération de Foot. Le terrain sera utilisé le samedi par les joueurs de catégorie moins de 17 ans (Poilly - Saint Gondon).

**i Nouvelle plateforme de tri sélectif** Rue des Cottin (à côté du Maya). A terme (à partir du printemps) cette plateforme remplacera celle du Pont Janson.

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE SAINT GONDON

La zone d'activité de Saint Marc connaît beaucoup de mouvements depuis quelques mois.

**i** Les travaux de construction de l'atelier de mécanique agricole (600m<sup>2</sup>) de la société ETAM (Alain Aupart) ont démarré. Cet atelier sera complété par une boutique de vente de matériel agricole et de pièces détachées.

**i** Les Fonçages Giennois ont cédé leur activité à la société CSC qui reprend le personnel et les équipements sur son site de Sully. Le garage Poullain, trop à l'étroit dans ses locaux, reprend le bail pour s'installer dans la zone de Saint Marc. Cela permettra à Daniel Poullain de travailler dans de meilleures conditions, et d'autre part de faire disparaître les véhicules en stationnement dans le carrefour de la route de Gien et la rue des Plantes.

**i** M. Marcel Desplat pour lequel l'heure de la retraite a sonné, a cédé son activité (Feux de signalisation et bornes lumineuses) à M. De Rosny. La société, qui s'appellera désormais ECI Signalisation, reste en place dans les locaux actuels avec le même personnel.

**i** MMC2, géré par Dominique BENOIT qui restaure des gros compresseurs d'air est en cours de rachat par la société MMS-Compresseurs dirigée par Grégory CHORYNSKI. M. Benoit restera salarié de cette nouvelle entreprise qui fera en outre l'acquisition du local voisin appartenant à M. Gilles CŒUR.

**i** Le magasin - atelier de moto de M. Riccobène ayant cessé son activité, la reprise des locaux par le menuisier Flavien Richard est en cours d'étude.

**i** Enfin Sébastien STAUB (dépannage électroménager) quitte Saint Gondon pour s'installer à Sully qui est plus au centre de gravité de sa clientèle ; il continuera de servir ses clients gondulfiens.



← L'ancien tracteur, après 30 ans de service



Le nouveau tracteur ▶

## Entretien voirie et Espaces verts

Nous avons eu quelques remarques sur l'entretien des espaces verts et des accotements. Il est nécessaire de rappeler que pour des raisons économiques et écologiques (fauchage interdit dans les fossés en périodes de nidification, forte incitation des autorités de tutelle à limiter l'usage des désherbants), le fauchage des accotements est fait deux fois par an.